



Une marque du groupe
Devictio formations

**Référence :**

MAGN23PREV112

Lieu :MAGNIS FORMATION
Lyon 3e / Lyon 7e**Durée :**

05 jours / 35 heures

Formation CSE PLUS DE 300 SALARIES

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Être capable de se situer dans le cadre juridique de son intervention en tant que membre du CSE.
- Connaître les modalités de constitution du CSE et ses modalités de fonctionnement.
- Connaître les pouvoirs et prérogatives du CSE en SSCT et de ses membres.
- Promouvoir la démarche de prévention au regard des enjeux SST.
- Acquérir les méthodes et outils destinés à prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.
- Connaître les enjeux et les principes de prévention. Mettre en œuvre les outils de prévention des risques et préconiser des actions d'amélioration des conditions de travail.
- Analyser un accident du travail pour apporter des actions correctives efficaces.
- Maîtriser les bases de communication et d'animation en tant qu' élu du CSE.
- Identifier les moyens d'améliorer les conditions de travail face à la mutation du travail.

PUBLIC VISE

- Membres du CSE d'entreprises de plus de 300 salariés

PREREQUIS

- Aucun prérequis nécessaire

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Alternance de théorie et de mise en pratique : création séance de travail du CSE mettant en scène des situations concrètes et des retours d'expérience issus du quotidien des membres du CSE.
- Support de cours remis à chaque participant (dématérialisé)

EVALUATION & VALIDATION

- Délivrance d'une attestation de stage
- QCM
- Evaluations



Une marque du groupe
Devictio formations



Référence :

MAGN23PREV112

Lieu :

MAGNIS FORMATION
Lyon 3e / Lyon 7e

Durée :

05 jours / 35 heures

Formation CSE PLUS DE 300 SALARIES

MODALITES POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être mis en place afin de faciliter leur parcours de formation.

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Apports théoriques et pratiques réactualisés. De nombreux exercices, cas pratiques et mises en situation au plus proche des situations de travail.
- Pédagogie active : mise en pratique pour une meilleure assimilation (méthode interactive, jeux de rôle, vidéos, quizz, jeux interactifs ...)
- Utilisation des situations concrètes des stagiaires. Les documents d'entreprise (PV de réunions, projets, bilan et programme SSCT, registres, Document unique d'évaluation des risques professionnels...) pourront être abordés en toute confidentialité.
- Visite sur site (lors de formation en intra)
- Remise d'un support de formation.

PROGRAMME

JOUR 1 : Le fonctionnement du CSE et du CSSCT et leur place dans le dialogue social

- Evolution et cadre juridique du dialogue social
- Le fonctionnement, les moyens et le rôle du CSE
- Le rôle et la mission de la commission SSCT
- Identification de votre rôle et de votre mission au sein du CSE
- Identification de votre rôle et de votre mission au sein de la commission SSCT en matière de santé et sécurité au travail (articulation avec le CSE)

JOUR 2 et 3 : La démarche de prévention au regard des enjeux SST et l'analyse d'un accident au travail

- La législation sur la SST et les différents acteurs
- Les enjeux de la prévention
- Intégrer la dimension de responsabilité
- Le rôle des différents acteurs internes et externes et le positionnement en tant qu'élus au CSE face aux acteurs



Une marque du groupe
Devictio formations

**Référence :**

MAGN23PREV112

Lieu :MAGNIS FORMATION
Lyon 3e / Lyon 7e**Durée :**

05 jours / 35 heures

Formation CSE PLUS DE 300 SALARIES

JOUR 2 et 3 : La démarche de prévention au regard des enjeux SST et l'analyse d'un accident au travail

- Les méthodes et outils destinés à prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- L'analyse d'une situation de travail
- Les bases de l'ergonomie pour la prévention des TMS (troubles Musculosquelettique)
- L'évaluation et la prévention des RPS (risques Psychosociaux)
- Les différences entre l'accident au travail et la maladie professionnelle
- L'analyse d'un accident du travail pour apporter des actions correctives efficaces (outils d'analyse des risques)

JOUR 4 : La méthodologie de réalisation et de mise à jour du DUERP

- L'évaluation des risques professionnels et ses enjeux
- Les étapes de la démarche d'évaluation des risques professionnels
- Les risques liés à l'intervention d'entreprises extérieures
- Le bilan annuel SSCT
- La pénibilité au travail
- Les vérifications périodiques obligatoires
- Les bonnes pratiques en SST grâce aux principes de bases de la norme ISO 45001 (Système de management de la santé et de la sécurité au travail)

JOUR 5 : La communication en tant qu'élu du CSE. Les moyens d'améliorer les conditions de travail face à la mutation du travail

- Développer la culture SST par la communication et rendre visible le CSE
- Affirmer sa posture d'élu CSE
- Animer une réunion CSE
- Gérer les tensions et les conflits
- Intégrer la STT au sein de la RSE
- Allier la QVCT (Qualité de vie et conditions de travail) et la SST pour améliorer les conditions de travail